

ATROCITÉS RUSSES

DOCUMENTS

SOU MIS A LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE.

Constantinople, 1er Janvier.

1877.

ATROCITÉS RUSSES.

DOCUMENTS

SOUMIS A LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE.

I

*Pétition des habitants musulmans de Crimée à MM.
les membres de la Conférence de Constantinople.*

Depuis la prise subite de notre pays par l'Impératrice Catherine, il y a moins d'un siècle, en pleine paix et sans provocation, prise qui fut suivie du massacre ordonné de sang-froid par Potemkin, son ministre, de 30,000 Criméens des deux sexes et de tout âge, nous avons vécu comme sujets russes, traités durement et courbés sous le joug étranger; mais nos misères ayant été très-augmentées après la guerre de Sébastopol, plus de 300,000 d'entre nous vinrent en 1859 et 1860 se réfugier en Turquie. C'était le seul moyen qui fut en leur pouvoir d'échapper aux agents du Gouverne-

ment russe, qui, loin de les administrer et de les protéger comme de paisibles habitants qu'ils étaient, les persécutaient sans cesse à cause de leur religion ; attaquant aussi leurs biens, leur vie, leur liberté, leur honneur. Ce n'est évidemment que pour échapper à d'intolérables souffrances, à ce qu'il sent devoir causer sa mort, que tout un peuple, composé principalement d'agriculteurs, se déplace.

Ceux des Criméens qui n'ont pas pu partir ont vu continuer leurs maux, qui sont devenus tels qu'aucun peuple ne pourrait les supporter. C'est leur religion surtout qu'on veut détruire.

Voici quelques uns des moyens qu'on emploie pour cela :

Nos ulémas, comme on sait, sont des docteurs chargés de prêcher la Loi dans les mosquées et d'enseigner à tous, surtout aux enfants, leurs devoirs. Pour diminuer le nombre de ces soutiens de la foi, le Gouvernement Russe prétend circonscrire dans une seule famille, celle des Dohouni, le droit de fournir des ulémas à toute notre nation ; afin que, (cette famille étant peu nombreuse,) l'enseignement religieux soit toujours faible et que la nation manque de chefs.

Aucun imam, hodja ou uléma, n'est toléré s'il ne parle pas la langue russe ; tous les étudiants, aspirant à ces grades, doivent aussi, pour avoir accès à l'enseignement qui les y prépare, parler la langue russe.

Dans les écoles, même musulmanes, fondées et entretenues par des musulmans, des professeurs sont imposés et installés pour enseigner le russe à tous les élèves ; que leurs parents y consentent ou non ; c'est aux frais des musulmans que ces professeurs sont payés largement. Si quelque habitant ne peut pas payer sa quote-part, on vend tout ce qu'il possède ; c'est aussi ce qu'on fait pour les autres impôts très lourds dont on nous accable. Si l'imposé ne possède rien, ou

s'il meurt, ce sont ses voisins qui sont forcés de payer pour lui.

Tout enfant qui étudie la langue russe de la manière susdite est poussé par le genre de livres qu'on lui met en mains et par ses maîtres, qu'on choisit exprès parmi les fanatiques de l'orthodoxie, à mépriser la religion de ses parents et à l'abandonner pour la religion chrétienne.

Quelquefois, un général passe en tournée d'inspection ; si la population va se plaindre à lui de quelque injustice, par exemple de l'enlèvement abusif de ses fils qu'on fait soldats, le général lui parle de la toute-puissance de l'empereur et de sa tendresse égale pour tous ses peuples ; mais, quand il est parti, les employés saisissent les principaux du pays, les enferment et les bâtonnent, jusqu'à ce qu'ils leur aient arraché des signatures affirmant qu'ils sont très-satisfaits et prêts à fournir tous les soldats qu'on voudra.

Fuir loin de ceux qui nous oppriment ainsi, nous est interdit désormais. A ceux qui manifestent l'intention d'émigrer ou seulement de faire un voyage à l'étranger (quelle que soit la légitimité du motif) on refuse tout passeport. S'ils paraissent persister dans leur projet, on les enlève pour les exiler en Sibérie. Si pourtant ils réussissent à partir, on confisque leurs biens, et tout retour, ou communication avec leurs parents, leur est rendu impossible.

Devant ces atteintes à des droits naturels que tous les peuples civilisés, tous les gouvernements de l'Occident chrétien et de l'Orient musulman respectent, nous protestons en face de l'Europe assemblée ; nous faisons appel aux sentiments de commisération et de justice de MM. les membres de la Conférence de Constantinople, pour que notre fardeau soit allégé le plus tôt qu'il sera possible ; comme devrait l'être celui de chrétiens chargés des mêmes misères, s'il en existait

en pays musulman.

Signé par les délégués de la population musulmane de Crimée, présents à Constantinople, dont les noms suivent :

CHEIK ABDOURRAHIM, efendi.
CHEIK MOURAD, efendi.
CHEIK ISMAIL, efendi.
CHEIK BEHTCHETI, efendi.
HADJI SADIK, efendi.
HADJI REDJED, efendi.
HADJI FETHI, efendi.
HADJI ABDOURRAHMAN, efendi.
MEHEMMED-AGA.
HADJI IBRAHIM-AGA.
OMER-AGA.
HADJI BILLAL-AGA.

II

Plainte des habitants musulmans de la province russe de Kazan que l'on persécute et que l'on martyrise pour les obliger à se déclarer chrétiens.

Contrairement aux stipulations écrites qui garantissaient leurs droits, le gouvernement russe tyrannise les habitants musulmans de la province de Kazan. Les impôts qui pèsent sur eux sont exceptionnellement lourds et sont perçus par des agents qui se croient tout permis envers des non-chrétiens. Même quand une de nos familles a fourni ses fils à l'armée, on continue de lui faire payer l'impôt personnel ; à son défaut c'est du village entier qu'on exige ; les agents font même payer pendant de longues années pour des personnes mortes. Si des troupes passent ou séjournent dans un village, leur entretien est mis entièrement à la charge des musulmans, tandis que les chrétiens du même lieu sont exemptés d'y contribuer. Tout recours d'un opprimé à des autorités supérieures est entravé par la menace et la violence. Ce qu'on veut c'est la ruine de tous ceux qu'on n'a pas encore pu forcer de se déclarer chrétiens. Toutes sortes d'obstacles sont mises à l'exercice du culte islamique. Ainsi tout village de moins de 200 maisons est privé du droit d'avoir un imam et une mosquée. Tout imam est tenu de parler la langue russe. On fait en sorte de forcer surtout les imams à devenir soldats, (on en enlève souvent pour cela) ; quand ils sont soldats on les abreuve d'humiliation et de coups, on prend plaisir à les forcer de manger du porc... etc. etc.,

On s'oppose aux départs pour le pèlerinage à La Mecque, pèlerinage que tout musulman, qui en a les moyens, est tenu religieusement de faire une fois en sa vie.

Ceux qui manifestent quelque intention de sortir du pays, soit pour émigrer, soit pour voyager et s'instruire, soit pour commercer, avant même toute tentative effectuée, et comme si leur pensée séditieuse allait se communiquer à tous leurs voisins, sont saisis et conduits en Sibérie, d'où ils ne reviennent jamais. Le seul soupçon qu'un homme médite de partir ou peut le méditer suffit pour qu'on l'enlève. Notre pays est ainsi devenu pour nous comme une prison.

Même dans les écoles de village et dans les collèges de ville, fondés et entretenus par des musulmans, les Russes exigent que les enfants musulmans et chrétiens soient confondus ; ils défendent aux enfants turcs de parler leur langue maternelle et de faire leurs prières. (Là même où exceptionnellement la langue turque est enseignée, elle ne l'est que pendant une heure, tandis que la langue russe l'est pendant quatre heures.) Ils obligent tous les enfants à étudier dans des livres où le mépris de la religion de leurs parents est ouvertement et systématiquement enseigné.

Souvent même ils prennent de force des petits enfants, garçons ou filles, de familles musulmanes, et les font élever dans la religion chrétienne orthodoxe. Tout prétexte leur est bon pour cela. Voici, par exemple, une de leurs ruses qui a été souvent employée. Un père musulman, pour se conformer à des ordres donnés, se présente pour faire enrégistrer un enfant qui vient de naître chez lui, et déclare lui donner, le nom de Méhémet ; le pope ou fonctionnaire qui reçoit la déclaration ne dit rien, mais au lieu d'écrire sur le registre le nom de Méhémet il écrit celui d'Ivan ou tout autre nom orthodoxe. Plus tard l'enfant sera réclamé et pris comme chrétien, par tous les fonctionnaires qui se succéderont dans l'endroit, et malgré ses propres réclamations et celles de ses parents, son *crime d'apostasie* pourrait être puni sévèrement.

Ajoutons que dans tous les villages où il y a des

musulmans et des chrétiens on choisit pour diriger les écoles mixtes, et même pour d'autres fonctions que celles de l'enseignement, des missionnaires orthodoxes ou des protégés de la société des missions. Ces pieux gens, pour le salut des âmes, se croient tout permis et n'ont à craindre aucune répression. L'appel à la prière, fait du haut des minarets par le muezzin, leur déplaisait ; ils l'ont fait défendre. Toute démonstration religieuse, tout acte de culte fait par des musulmans en public est empêché ; mais les actes analogues des chrétiens sont entièrement libres, et même officiellement favorisés.

C'est surtout depuis quelques années que les Russes paraissent avoir pris à tâche de forcer les musulmans à changer promptement de religion. Dans beaucoup d'endroits ceux qui ont refusé ont été torturés, brûlés, noyés . . . ; la terreur a entraîné les autres à céder en apparence. C'est au temps des dragonnades de Louis XIV qu'il faudrait remonter dans l'histoire de l'Europe occidentale pour trouver des crimes pareils à ceux que l'on commet contre nous. Plus de cent villages ont été ainsi obligés de se dire chrétiens pour échapper à la mort et aux supplices que leur prépareraient des soldats nombreux envoyés exprès. Aussitôt arrachée la déclaration d'acceptation de ce christianisme sacrilège, des popes succèdent aux soldats ; des écoles chrétiennes et de langue russe sont ouvertes et tous nos enfants sont forcés de les fréquenter ; on leur met en main des croix et on les excite à crier devant leurs parents que leur religion nouvelle est la seule vraie.

Dans les villes on emploie d'autres moyens. Par exemple, on accuse un musulman d'un crime ou délit quelconque, punissable de la prison ou de l'exil ; on le saisit, on le menace, on le terrifie, puis on lui dit : Si tu te declares chrétien nous ne te poursuivrons pas.

Qui nous délivrera de nos oppresseurs ! On nous

dit qu'en Occident une civilisation s'est élevée, d'une puissance irrésistible, et qui veut voir régner la justice et la paix parmi tous les hommes sans distinction de religion. Nous supplions ceux qui la représentent à Constantinople de nous protéger.

A ceux qui, pour excuser quelque violence envers nous, diraient : "Ce sont des débris des hordes de Djenghis-han restés sur le sol russe" nous répondons : Nous nesommes pas des Mongols, mais des "Tatars blancs" de race turque, (Khazars-caucasiens (1) et Koumans de vos historiens) aussi européens de visage que nos tyrans peuvent l'être. Quoique nous ayons été déplacés nous-même partiellement par les Mongols, notre pays, (de la Kouma caucasienne et du Don à l'Oural) était le nôtre il y a mille ans, avant même que les pirates normands nommés russes fussent venus s'établir et disparaître parmi les tribus slaves.

Quant aux moscovites, pendant les deux siècles et demi que nous avons été leurs maîtres et qu'ils nous payaient tribut, nous les avons toujours laissés libres de conserver leur religion, leurs lois, leurs mœurs. Tous leurs historiens l'attestent. Nos frères musulmans en usent partout de même envers les chrétiens qui leur sont soumis. Quel est donc ce droit nouveau dont on s'arme contre nous et qui permettrait à des despotes militaires, sans conscience mais soi-disant civilisés, de nous exiler au loin près du pôle, ou de nous retenir sur notre sol pour nous y persécuter, nous y torturer, nous y arracher même nos enfants, si nous refusons de déclarer vraies, et nôtres pour l'avenir, des croyances et un culte contre lesquels nos consciences se révoltent ?

Nous protestons à la face du monde, et nous sup-

(1) *Caucase* signifie en persan "Montagne des Khazars"; *Kazan* signifie la ville des Khazars.

plions ceux qui le peuvent de nous secourir.

Signé par les délégués de la population musulmane de la province de Kazan présents à Constantinople dont les noms suivent :

Le CHEIK HADJI EDRIS efendi.
HADJI ABDOULLAH efendi.
HADJI AHMED efendi.
HADJI OSSAM efendi.
HADJI ABDOUL GAFOUR efendi.
OULEMA TOUTFATOULLAH efendi.
HODJA IBRAHIM efendi.
ABDOUL HALIM efendi.
BAHAEDDIN efendi.
YACOB efendi.

[Nous tenons à la disposition de MM. les membres de la Conférence la copie en russe et la traduction d'une longue pièce officielle émanée en 1870 du tribunal central de Kazan condamnant les habitants de six de nos villages pour avoir demandé, par une pétition que quelques-uns d'entre eux ont osé adresser à S. M. l'Empereur, de conserver leur ancienne religion musulmane : à être déchus de tout droit à la propriété de leurs biens qui sont mis en tutelle ; à être frappés d'une amende de 150 roubles chacun au profit des caisses de l'Etat ; à être livrés à l'autorité religieuse jusqu'à leur complète conversion à l'orthodoxie. Les signataires et instigateurs connus de la pétition, et autres ayant essayé de construire chez eux une mosquée à laquelle ils projetaient de donner leurs livres, qu'on a confisqués, ont été (après leur emprisonnement préalable qui durait depuis 1867 date de la pétition) condamnés à 8 ans de travaux forcés dans des forteresses, suivis de l'exil en Sibérie à perpétuité. Ces peines ont été amendées après examen du Conseil des Ministres et de l'Empereur lui-même d'une façon insignifiante et d'érisoire : par exemple, les parties les plus éloignées de la Sibérie ont été remplacées par des parties moins éloignées de la même Sibérie.]

III

Exposé de la situation des musulmans tcherkesses du Caucase sous le joug russe, du système de persécution qu'en suit contre eux et des cruautés, des barbaries, qu'on exerce sur leurs personnes; protestation adressée à M. M. les membres de la Conférence de Constantinople.

L'Europe a suivi des yeux depuis cent cinquante ans la marche continue des Moscovites envahissant notre Caucase, où rien ne les appelait que l'instinct inné du pillage et de la conquête, aboutissant au projet, mûrement raisonné et incessamment poursuivi par le gouvernement de Pétersbourg, depuis Pierre I^{er}, d'intercepter à son profit, en s'y embusquant en quelques points militaires, chacune des quatre grandes routes commerciales par lesquelles l'Europe peut communiquer avec l'Extrême-orient, hindou et chinois :

1o La route par Tiflis et la vallée de la Géorgie, que commande le Caucase ;

2o Celle de la vallée de l'Euphrate, que peut commander la Perse ;

3o Celle du canal de Suez et de la Syrie, qui n'est guère éloignée du haut Euphrate et des frontières géorgiennes et persanes ;

4o Celle de Constantinople, qui, voie de terre en même temps que voie de mer, dessert en cette dernière qualité les bassins des fleuves qui se jettent dans la mer Noire, et surtout celui du Danube, puis, à un moindre degré, le fleuve moldave et les deux fleuves polonais-russènes ;

Tandis que le territoire russe a, déjà, sa route particulière, (plus directe, plus courte et plus plane que toute autre,) qui pourra desservir tout son commerce, et même peut être celui des Scandinaves et des Alle-

mands, à travers la steppe, depuis la mer Baltique et Pétersbourg jusqu'à l'Altaï et à la frontière chinoise, puis jusqu'à Pékin.

Pierre 1^{er} de Russie n'alla en 1722 prendre Derbend et tourner le Caucase par le sud, près de la mer Caspienne et de la Perse, qu'après avoir essayé de le tourner par le nord à son extrémité qui touche aux marais d'Azof. Nos ancêtres l'arrêtèrent. La Russie fit depuis lors aux Tcherkesses une guerre ininterrompue, acharnée, qui a duré plus d'un siècle et demi. Finalement nous fûmes écrasés par le nombre. Nos vaillantes tribus étaient sans lien, hélas ! et défendaient chacune isolément le terrain qu'elles occupaient. Mais, quelle que fut notre ignorance de l'état du reste du monde, nous n'étions pas des barbares, et ce n'était pas la civilisation que les Russes nous apportaient à la pointe de leurs armes. La loi musulmane était observée chez nous ; or, sa fidèle observation chez un peuple y garantit toujours le respect des droits de tous, c'est-à-dire l'ordre et la justice. Qu'on lise ce qu'ont écrit de notre état social quelques voyageurs anglais qui vinrent il y a 40 ans nous visiter dans nos aouls et nous apporter quelques armes. L'un d'eux, M. Longworth (voir *revue britannique* 1840) a écrit ceci : "Nulle part ailleurs les gens ne sont plus calmes et plus dignes dans leurs manières, nulle part l'étranger reçu comme hôte ne peut voyager avec plus de sécurité."

Donc, après avoir arrêté les armées russes pendant 158 années, nous fûmes écrasés par le nombre. Le silence de la mort ou du désespoir se fit dans nos vallons fertiles, quoique, au sommet des montagnes, dans quelques gorges perdues près des neiges éternelles, la résistance de quelques désespérés indomptables, traqués pourtant de toutes parts, se continuât et se continue encore. Les Russes nous administrèrent ; mais ce fut pour essayer de nous dénationaliser systématiquement, brusquement, par oukases, à l'aide de moyens qu'aucun gouvernement honorable et civilisé, visant

même à l'unification de peuples divers, ne se permettait, et comme pour nous pousser à des résistances locales sans succès possibles, prétextes pour l'extermination. Ils avaient ouvert des routes militaires à travers nos forêts, construit des forts dans les défilés, et semé sur les deux versants de la chaîne caucasienne des centaines de stanitzas, (villages peuplés de régiments cosaques,) palissadés et armés de canons qui en défendent les cultures.

En 1859 le découragement causé par la chute de Schamyl, et de nouvelles persécutions, déterminèrent à l'émigration des tributs de la plaine du Kouban depuis longtemps soumises ; pareil fait eut lieu deux ans après. Dans l'intervalle, en 1860, le gouvernement russe arrêta tout un plan de colonisation du Caucase occidental par les Cosaques et par des immigrants russes appelés de l'intérieur. Les Tcherkesses devaient être tout simplement expulsés de leurs villages, puis déportés et disséminés dans les provinces russes. D'anciens monarques d'Assyrie avaient ainsi arraché de leur sol natal et transplanté au loin des populations entières, témoin dix des tribus juives, mais cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Près d'être cernées par des troupes de Cosaques farouches et impitoyables qui les délogeaient à coup de fusil de leurs villages les plus inoffensifs, des populations tcherkesses, épouvantées, désespérées, affolées, prirent tout à coup la résolution d'émigrer en masse en Turquie. Quittant subitement la terre natale et chérie, leurs villages tout meublés, leurs champs ensemencés ou non moissonnés encore, hommes, femmes, enfants, vieillards, au nombre de plusieurs centaines de mille, se précipitèrent des montagnes et vinrent s'accumuler sur les bords de la mer Noire où ils restèrent longtemps, en plein hiver, sans abri et presque sans vivres, se jetant et s'entassant dans les moindres barques qui pouvaient les conduire en Turquie. C'est par vingtaines de mille qu'ils moururent de misère avant de l'atteindre. Que n'ont ils pas souffert même en-

suite ? Dans les premières villes où ils affluèrent, au point d'en quadrupler momentanément la population, rien ne pouvait être préparé pour les recevoir, tant leur arrivée en pareil nombre était imprévue. Là, des maladies en emportèrent encore des milliers.

L'Europe sait cela, mais ce qu'elle ne sait pas peut-être, (car, maintenant que la frontière russe s'est fermée entre elle et le Caucase, les cris des malheureux qu'on y retient de force, qu'on y torture et qu'on y massacre ne peuvent lui parvenir ;) ce que l'Europe ne sait pas peut-être, c'est ce que nous lui dirons ici, brièvement, en suppliant ceux qui la représentent à la Conférence de Constantinople de s'en souvenir quand ils auront à régler, d'après, quelque programme russe hypocrite, la condition des chrétiens de la Roumélie. Puissent-ils, s'élevant au-dessus des préjugés de naissance et des vieilles calomnies, faire justice impartiale, et d'après une seule règle, la même pour tous ! Que ce qui sera posé comme étant le droit des chrétiens en Turquie soit aussi posé comme étant le droit des musulmans en Russie et ailleurs. En dehors de cette règle, maintenue aussi bien à l'encontre du fort qu'à l'égard du faible, nous ne voyons dans l'avenir que désastres sans fin, et une mer de sang, auprès de laquelle celle que firent répandre les croisades (qui consommèrent au moins dix millions d'hommes) pâlerait peut-être dans l'histoire.

L'islamisme doit, et veut, traiter d'égal à égal avec la chrétienté. Quel que soit le retard économique de ses peuples et le choix actuel de leurs chefs, plusieurs de ces peuples se souviennent d'avoir été, eux, *les civilisés* et les savants, à Bagdad et Isphahan, à Cordoue et à Grenade, (pour ne rien dire de Delhy ni d'Agra), pendant que les Européens étaient *les barbares*.

Les musulmans aspirent à s'imprégner des sciences nouvelles et de tout ce qu'a de bon, souvent même d'admirable, la *récente* civilisation qu'a produit l'Occident. Ils se font fort de prouver au monde que leur

livre sacré les pousse expressément vers tous les genres de progrès autant et même plus que n'importe quel autre Évangile. Leur état stationnaire ou arriéré en certains points tient à d'autres causes. De quel droit voudrait-on les inférioriser ? De quel droit viendrait-on essayer de faire la loi chez eux, à l'instigation du moscovite, lequel effraye les timides, et profite audacieusement des inconstances, des ignorances, des rivalités de quelques-uns, et des divisions de tous ? Ne parlait-on pas hier encore d'introduire, sous de spécieux prétextes, des corps armés étrangers, et chrétiens, sur le territoire musulman ? Est-ce par un reste d'habitude datant des croisades ? Ou bien obéirait-on, inconsciemment peut-être, à des mots d'ordre partis de Rome, et repercutés par Moscou ; lieux d'où ils se répandent sur le monde pour aller y faire presque partout l'opinion des masses, faibles d'esprit ?

L'islamisme compte, du Chensi et du Yunnan chinois, de Calcutta et des extrémités de la Malaisie aux côtes du Maroc et du Sénégal ; du cap de Bonne-espérance à Kazan et au Yénissei sibérien, 250 millions d'adeptes, ayant tous un centre commun, la Mecque, vers lequel ils se tournent aux mêmes heures du jour et que chacun d'eux est tenu religieusement de visiter une fois en sa vie. Serait-il sage de dédaigner un tel faisceau de forces et de bonnes volontés ? Jamais les Musulmans, quoique ce nom signifie les *résignés*, les obéissants aux lois divines, ne se *résigneront* à supporter le joug d'autres peuples qui viendraient attenter à leurs droits et à leurs croyances. Ils demandent et ils offrent partout, aux chrétiens et aux Juifs, (religieusement parlant, à tous ceux qui croient au Dieu unique) justice égale et fraternité.

Ce n'est pas ainsi qu'agit dans ses provinces caucasiennes le gouvernement russe, pendant qu'il affecte vis-à-vis de l'Europe de s'apitoyer chaque jour sur le *malheureux* sort des *malheureux* chrétiens, ou des *malheureux* slaves, de la *malheureuse* Roumélie ;

chrétiens mal administrés peut-être, mais qui, en définitive, depuis des siècles qu'ils vivent (très routinièrement) dans leurs provinces où leur nombre n'a fait que s'accroître, n'ont été violentés, ni dans leurs sentiments religieux, ni dans leur enseignement scolaire, ni dans leur culte, lesquels ont toujours été libres ; qui, s'ils sont pressurés, le sont surtout par leurs prêtres, choisis par eux-mêmes et dont ils sont justiciables ; qui ont toujours été libres d'émigrer et de voyager où bon leur semblait, (car le servage n'a jamais existé sur terre musulmane) ; enfin que personne n'a massacrés systématiquement ni exilés dans des Sibéries ; auxquels on laisse tous leurs enfants et on ne demande jamais même un soldat. Si seulement une fois, tout récemment, (un jour de panique générale provoquée par des menées moscovites qu'on a démasquées trop tard ;) quatre mille paysans bulgares au plus, qui avaient, en pleine paix, commencé subitement à massacrer leurs compatriotes musulmans, ont été tués par ceux-ci, autres paysans bulgares (des Pomaks et non des Tcherkesses) défendant leur propre vie, qu'est-ce que cela prouve contre le Gouvernement débonnaire de nos frères les Osmanlis ? C'est ailleurs qu'en Bulgarie, c'est surtout là où commandent des moscovites, qu'il faut chercher des crimes dont le renouvellement est à craindre, et de vrais opprimés à garantir.

Nous allons citer quelques uns de ces actes d'oppression qu'on exerce sur nous, au mépris de toutes les lois divines et humaines, et quelques uns de ces crimes, encore impunis, contre lesquels les représentants des peuples civilisés d'Occident devraient protester, s'ils étaient amenés à protester contre des faits semblables qui se seraient passés ailleurs.

Jusqu'en 1860, les agents russes tolérèrent les émigrations des Tcherkesses mécontents et parurent satisfaits de pouvoir les remplacer au fur et à mesure de leur départ par des Cosaques, qui venaient aussitôt prendre possession des terres et des villages délaissés ;

res. Quelle que soit, par suite des exils, des tueries partielles ou des émigrations, la diminution du nombre des habitants d'une localité, diminution de laquelle on s'aperçoit très-bien puisqu'un dénombrement général est fait tous les dix ans, l'impôt exigé de cette localité ne diminue pas.

Comment les musulmans sont-ils protégés dans leur honneur, voici un fait qui le montre :

Le nommé Tchimpétahir étant venu à la foire accompagné de sa fille vierge, se l'est vue ravir en public par un capitaine russe qui l'a entraînée chez lui, puis à Proxent. Le père et tous ses voisins sont allés pour la réclamer, on leur a répondu que la fille se trouvait très-bien où elle était, puis on les a chassés avec menaces. Ils n'ont pas pu revoir la fille enlevée.

Les fonctionnaires administrateurs des districts musulmans sont choisis tout exprès parmi les missionnaires ou parmi les protégés des sociétés de missions. (1) La force militaire les appuie toujours, et il en résulte notamment ceci :

Dès l'âge de cinq ans les enfants des musulmans, garçons et filles, sont pris chez eux, puis placés et retenus dans des écoles russes, où on leur enseigne la langue russe, et la religion chrétienne. Les filles ainsi élevées reçoivent ensuite la proposition d'être mariées à des russes ; si elles refusent, on les enlève et on les marie par force ; de plus leurs parents, qui leur auraient conseillé de résister, sont punis comme d'outrages à la religion chrétienne et détournements de chrétiens. Est ce assez outrager la famille, l'honneur, les sentiments les plus sacrés ?

Dans la Kabarta, pays de plaine entièrement situé sous le canon russe, les Tcherkesses habitant les bords de la rivière Koum ont eu à résister à toutes sortes d'efforts faits pour les amener à se déclarer chrétiens.

(1) Il existe, notamment, une *Société pour la christianisation des Musulmans du Caucase*, agissant sous le patronage de S. M. l'Impératrice de Russie.

Il y a 12 ans le général Saganef reçut l'ordre d'empoigner chaque année quelques familles, parmi celles qui avaient résisté, pour les faire conduire ensuite dans l'intérieur de la Russie et les y disséminer parmi des populations orthodoxes. Devant des exécutions imminentes la province s'agita, et des troupes russes s'y accumulèrent. Du 15 de la lune de redjeb au 10 de celle de zilcadé, des combats furent livrés dans lesquels plus de 1,500 soldats russes furent tués. Du côté des musulmans tout fut massacré, non seulement les hommes, mais encore les femmes, les enfants, les vieillards, au nombre de plusieurs milliers.

Dans la même province près de la rivière Fez, il y a dix ans, le reste de tribus émigrées antérieurement avaient demandé à émigrer aussi pour aller rejoindre leurs co-nationaux. Ayant éprouvé un refus, elles apprirent qu'on s'appropriait à les déporter au loin dans l'intérieur de la Russie ou de la Sibérie, où on les eut, comme d'ordinaire, disséminées parmi des populations différant d'elles-mêmes par la race, la langue, et la religion. Les Russes, afin d'exécuter leur dessein plus aisément, voulurent enlever à ces tribus toutes leurs armes ; elles les refusèrent. Peu après, les principaux chefs furent isolément invités à se rendre au fort de Guédoun, comme pour y faire une visite au général-commandant. A la porte du général on pria poliment chacun d'eux de déposer ses armes : "C'était le règlement mais on les rendrait après la visite." On ne rendit rien et on les retint tous comme otages, en garantie de la soumission de leurs tribus à toutes les volontés des Russes.

Les hommes de ces tribus vinrent alors, tous ensemble, demander la mise en liberté de leur chefs retenus, qu'on refusa. Exaspérés de la perfidie des Russes et décidés à ne pas se laisser déporter, ils se retranchèrent dans leurs villages où des troupes nombreuses appelées pour les forcer les entourèrent, et les massacrèrent, tous, aussi bien ceux qu'on détenait dans le

fort comme otages que ceux du dehors, sans distinction d'âge ni de sexe. La lutte fut horrible. Cernés par des Cosaques en nombre énormément supérieur, et canonnés par eux, eux qui n'avaient pas de canons, les Tcherkesses, résolus à mourir puisqu'il ne pouvaient pas être libres, placèrent au premier rang leurs vieillards, leurs femmes et leurs enfants, puis ils se firent tous tuer après eux jusqu'au dernier. Le général russe, pénétré d'horreur et de remords en voyant l'affreuse besogne qu'on lui faisait faire, se suicida.

L'Europe, qui sait tant de choses, sait-elle celle là ? Qui la lui aurait dite ? Ah s'il s'agissait de crimes commis par quelqu'un de relativement faible, qu'on ne craignît pas, et sur des chrétiens !

Il y a treize ans, près d'Anapa, les tribus des Natchaks, possédant ensemble plus de 12.000 maisons, avaient fait avec les commandants russes une convention de paix toute spéciale, et l'observaient fidèlement sans défiance ; quaud un jour, à l'improviste, les soldats russes envahirent tous leurs villages et les détruisirent de fond en comble ; la moitié de la population fut tuée et le reste fut transporté au loin, au pied du versant nord du Caucase, près du Kouban. Ils n'ont jamais su pourquoi on avait agi ainsi envers eux. Pour les éloigner de la mer Noire peut-être, ou faire impression sur d'autres tribus, ou parceque quelque chef militaire ennuyé, ou voulant acquérir *de la gloire*, aura cherché matière à un rapport sonore qui pût le faire monter en grade. Cela s'est vu ailleurs. . . . , ailleurs même que dans la chrétienne Amérique et contre des Peaux-rouges !

Qu'on juge par ces faits, et par le système d'oppression et d'extermination calculées qu'ils décèlent, de beaucoup d'autres faits non moins lamentables que nous pourrions citer. N'est-ce pas hier même, le 5 décembre courant, qu'à Jitomir, grande ville *au centre de la Pologne*, le supérieur du séminaire, tous les membres du chapitre et tous les séminaristes, ont été enlevés de

nuit pour l'exil, parce qu'ils refusaient de céder à l'ordre de ne plus étudier ni parler *la langue polonaise*. Que ne se croient pas permis des despotes militaires, irritables et sans scrupules, dont beaucoup ont eu l'habitude de faire bâtonner librement autour de leurs châteaux leurs paysans-serfs et leurs mougiks ? Par ce qu'ils font, et par ce qu'ils ont fait jadis, presque sous les regards de l'Europe, qu'on juge de ce qu'ils osent faire au loin, sur des populations qui ne font partie ni du groupe chrétien ni du groupe slave, là où ils n'ont à craindre aucun œil inquisiteur, aucune plume libre.

Tout cela crie vengeance.

Si l'on nous eut aidés il y a quarante ans, comme le firent seuls les quelques anglais généreux, et à l'œil prévoyant ; du comité philabaze, (qui ne purent malheureusement pas entraîner leur gouvernement, ni la nation des Osmanlis qui dormait alors), la Perse ne serait pas aujourd'hui presque cernée et tombée sous la sujétion russe ; la route des Indes par Tiflis ne serait pas russe ; celle qui longe l'Euphrate ne serait pas menacée de l'être bientôt ; on n'entendrait pas en Russie, où une croisade se prêche ouvertement, désigner Jérusalem la Sainte comme l'étape prochaine et suivante d'une armée russe ; ni, comme étape dernière, très peu éloignée de Jérusalem, le canal de Suez ; canal à obstruer et à fermer à toute flotte pendant que l'armée russe du Turkestan attaquerait subitement le nord de l'Inde.

Que l'Europe avise ! Que l'Angleterre et l'Allemagne, dont les intérêts présents et futurs sont les plus directement menacés, avisent ! Elles sont sœurs par la race et par la religion, elles réunissent, à elles deux, et au plus haut degré, tous les genres de force et de science. Nous espérons leur union. Ce serait la paix immédiate et assurée sur le Danube ; ce serait l'empire Osmanli (dans lequel près d'un million de Tcherkesses ont retrouvé presque une patrie) délivré bienveillamment de toute ingérence étrangère oppres-

sive, et laissé libre de se régénérer en paix d'après les nécessités de son histoire, quoique s'ouvrant partout volontiers à la circulation et à la colonisation des hommes et des idées.

Ce serait l'Europe entendant alors les cris de désespoir de nos opprimés, et se souvenant que ces opprimés l'ont servie dans un de ses intérêts les plus vitaux, (tout en se défendant eux-mêmes), en arrêtant pendant un siècle et demi, dans les gorges de leurs montagnes, les armées de l'ennemi commun en marche pour lui couper ses communications avec l'Asie ;

Ce serait, assuré désormais, l'avenir de la civilisation et de la liberté de l'Occident tout entier, que menace audacieusement le Moscovite, héritier de la politique de Djenghis.

A défaut de l'Europe ; à défaut de la Conférence de Constantinople ; que Dieu nous protège !

Ont signé l'original et sont prêts à témoigner en personne les émigrés des cinq nations Tcherkesses présents à Constantinople dont les noms suivent :

PADICH HUSSEIN BEY
ANFOCO BEY KONDOUK
KAZI BEY KHAN MIRZA
HADJI MAHMOUD BEY ABOUK
PHEMAFO BEY JANBOTT
AHMED BEY DJIRIK
SULEYMAN BEY KOUNDET
HADJI YACOB BEY LOW
KHAÏD BEY KHIRPIS
MICHOCHE BEY ATAJOUK
SEFER BEY KOUBATI
HADJI ELBOUZ
ISMAÏL BEY KOUFTAN
ALHAZ BEY HAMDID
EMIN BEY HIRPIZ
MEHMED BEY BERZEG

BEKIR BEY KAZAI
OSMAN BEY
KESBEK BEY KANOKA

Déclarent adhérer aussi des délégués spéciaux venus du Caucase, mais qui ne se nomment pas pour ne pas attirer sur leurs familles et sur leurs tribus des vengeances implacables.

IV

Protestation des peuples musulmans du Daghestan ou Caucase oriental, peuples qu'on persécute, qu'on traîne en Sibérie ou qu'on massacre en détail ; adressées à MM. les membres de la Conférence de Constantinople.

La guerre des Russes contre le Caucase oriental commencée par Pierre 1^{er} en 1722, par la prise du défilé caspien de Derbend, devint acharnée surtout à partir de 1783 ; mais ne tourna guère à notre désavantage qu'après 1818, quand les forces russes employées contre Napoléon 1^{er} furent, à sa chute, devenues libres, et retournées en grande partie contre nous. Pendant une suite de 40 années après cette époque, embusqués dans les gorges de nos montagnes, dont chaque vallon, chaque rocher pour ainsi dire, fut défendu et couvert de sang, nous soutînmes l'assaut presque ininterrompu d'une armée de 100,000 hommes, et même à la fin de 200,000, qui nous cernaient de toutes parts. L'Europe a redit les noms de nos chefs héroïques Gazi-Moullah puis Schamyl. Nous fûmes écrasés par le nombre.

Depuis lors nous sommes des peuples conquis ; et depuis lors, sans que le reste du monde le sache, on nous inflige des tortures aussi vives que celles que souffrit jamais la Pologne ; on nous persécute, on nous tyrannise ; mais, la frontière russe s'étant refermée sur nous, nos plaintes étouffées ne peuvent la franchir, et nul européen ne vient les entendre dans nos villages.

Dans cette situation, devenue plus que jamais intolérable ; afin d'être délivrés de nos tyrans :

1° Nous prions Dieu,

2° Nous saisissons l'occasion d'élever la voix devant

l'humanité toute entière, en suppliant MM. les Membres de la Conférence de Constantinople de prendre note de nos plaintes.

Enumérer tous les actes de tyrannie que nous avons eu à subir serait une très longue œuvre ; nous citerons seulement comme exemples, et brièvement, ce qui s'est passé dans quelques districts :

Les habitants de la ville de Kiat avaient été forcés de paraître embrasser le christianisme. Au lieu dit Alihafat, un propriétaire musulman nommé Hadji Mourtaza, irrité de ce que des agents russes, (1) après avoir fait abattre une mosquée, avaient aussi fait abattre sa propre maison qui en était voisine, pour faire élever à leur place une église, tua l'un de ces agents nommé Chalikoff. A cause de cela, les Russes ont tué quarante habitants musulmans complètement innocents du fait, et en ont exilé en Sibérie plus de deux cents autres. Toutes les propriétés des morts et des exilés ont été confisquées.

A Noho, les fonctionnaires russes ayant interdit l'observation des prescriptions religieuses autres que celles qui concernent le mariage et l'héritage, le peuple s'est divisé sur cette question en deux partis : l'un composé de ceux dont les moyens d'existence dépendaient de quelque fonctionnaire, l'autre de ceux qui étaient libres. Quelques querelles ayant eu lieu entre les deux partis, les Russes, sous prétexte du trouble causé, ont enlevé pour l'exil plus de trois cents personnes et en ont tué plus de quarante, en confisquant les biens des exilés et des morts.

A Yéditoprak, deux habitants, pour se venger du lieutenant-colonel sous-préfet de la ville, le tuèrent : Ces deux hommes seuls étaient coupables ; cependant pour ce fait, les habitants de cinq villages, au nombre

(1) Non des agents du gouvernement, mais de simples agents de la société de christianisation des musulmans du Caucase, patronnée par l'Impératrice, dont il a été question précédemment page 20.

de plus de cinq mille personnes, ont été enlevés et entraînés en Sibérie. Même fait à peu près est arrivé à Selton : un sous-préfet dont la conduite avait exaspéré des habitants a été tué secrètement par deux d'entre eux ; non-seulement les Russes ont tué ces deux habitants, mais encore ils en ont enlevé et conduit en Sibérie plus de deux cents autres entièrement innocents du meurtre commis. C'est donc partout un système arrêté d'enlèvement des musulmans, et de confiscation de leurs biens, sous le plus léger prétexte. En preuve que le plus léger prétexte suffit, voici un fait ;

On exige partout des habitants musulmans qu'ils aillent travailler, sans être payés, à faire des routes militaires et à casser des pierres sur ces routes ; ceux de Kemra, occupés d'autres travaux urgents, ayant tardé à se rendre à l'appel, plus de quarante familles de l'endroit ont été exilées en Sibérie, et tous leurs biens ont été confisqués par le général. Comme exemple de vexations, irritantes au plus haut point, dans un pays où les femmes sont toujours sévèrement voilées hors de leurs demeures, nous dirons que ce même général, quand il vient à la ville, force les filles musulmanes à sortir des maisons pour le recevoir, puis, selon son bon plaisir, il les dévoile et les force à danser. Quand un fonctionnaire arrive dans une ville ou un village, ou quand il va les quitter, on nous oblige tous, hommes, femmes et enfants, à sortir au loin pour aller lui faire cortège, et cela tête nue. Même si c'est un vendredi, on nous force d'abandonner la mosquée.

Quand une vengeance particulière a été exercée contre un russe, même non employé du gouvernement, vingt musulmans au moins sont saisis et exilés. Quand c'est contre un fonctionnaire que la vengeance a eu lieu, c'est plus de cent musulmans qui sont saisis et entraînés en exil ; sans avoir subi de jugement, ni même d'interrogatoire ; sans l'ombre d'une constatation qui puisse les faire incriminer régulièrement ; de plus sans compter ceux qui sont tués presque au hasard

ou parce que l'on convoite leurs biens. Mais quand un russe tue un musulman, il n'est pas puni ; ce sont au contraire les parents du mort qui sont interrogés et menacés, jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à toute plainte judiciaire. Cela s'est ainsi passé, par exemple un village de Galta.

Un jour, une femme travaillait sur sa terre. Dix soldats russes l'assaillirent et la violèrent. Cette femme, très-honorable et ne pouvant supporter cet affront, n'en dit rien à personne, mais elle s'arma d'un kandjar, puis se mit à la recherche des soldats et en tua sept. Les Russes l'ont prise alors et l'ont tuée elle-même, après l'avoir torturée longuement.

Montrons, par un autre fait plus détaillé, ce qu'est un fonctionnaire russe au Daghestan, et comment il y traite les femmes.

En 1864 le natchalinik (ou sous-gouverneur) du district de Dargo, le prince Tchatchavadzé, étant en tournée d'inspection dans les villages de son ressort, s'arrêta dans le village de Morkuk, chez un des notables nommé Ghirai bey Aïdi-zadé, qui le reçut comme son hôte.

Bientôt le sous-gouverneur se mit à le presser d'envoyer inviter et chercher toutes les filles du village par ses domestiques, "pour qu'on jouât ensemble et qu'on s'amusât" Ghirai bey refusa en disant : si je faisais cela, je mettrais tout le pays contre moi ; nos filles sont voilées et ne vont pas ainsi chez des hommes qui ne sont pas leurs parents. Mais le prince s'obstina, et, sur un nouveau refus de Ghirai bey, fit appeler 80 soldats auxquels il intima l'ordre d'aller immédiatement chercher toutes les filles du village, et de les lui amener, au besoin par la force. Les filles venues, lui et sa suite s'en amusèrent longtemps, de jour et de nuit, un grand scandale de plusieurs habitants du village qu'il avait aussi fait venir. Bientôt il arrêta son choix sur une des jeunes filles nommée Kondjeinas, douée d'une beauté admirable, et voulut l'emmener avec lui.

La fille, épouvantée, (car dans le pays les femmes sont très patriotes et tremblent de peur ou de haine à la seule approche d'un russe) essaya de se jeter par la fenêtre; on put l'arrêter à temps mais elle n'en fit pas moins une grave maladie. Le prince, obligé de partir, laissa cet ordre: que lorsqu'elle serait guérie on la lui envoyât à la ville de Keuticha, chef lieu du district. Kondjeinas, apprenant l'existence de cet ordre, cessa de manger et de boire, voulant se laisser mourir de faim. Pourtant son père et sa mère, en lui faisant espérer que le prince, une fois éloigné la dédaignerait peut-être, et en lui promettant qu'ils allaient faire des démarches pour la protéger, lui persuadèrent de vivre.

Au lieu de renoncér à son projet, le prince envoya bientôt ordres sur ordres à Ghiraï bey, devenu mouktar (à peu près maire), ordres officiels disons-nous, pour qu'il eût à lui envoyer la fille sans retard. Ghiraï bey lui répondit qu'elle était très malade et hors d'état de voyager. Vint alors un ordre de l'envoyer malade ou non, sous peine de châtement sévère. Ghiraï bey céda.

De Morkuk à Keuticha il y a 42 heures de distance. La fille arriva à moitié morte; ce que voyant, le prince la fit reconduire à son village. L'indignation faisant taire l'effroi, un parent de la jeune fille nommé Saïd Gazi partit pour aller se plaindre au gouverneur; mais le prince sous-gouverneur, averti de son départ, l'envoya saisir en route; quand on l'eut ramené, il l'insulta et lui cassa son tchibouk sur la tête; ensuite il le fit prendre par ses hommes, rouer de coups de bâton et emprisonner.

Ce n'est pas tout. L'année suivante, nouvelle inspection du prince. Kondjeinas, prévenue de son arrivée, s'enfuit et va se réfugier dans une ferme des environs. Le prince fait fouiller la ferme et trouver la jeune fille. Elle est entraînée de force par deux soldats de police qui lui tiennent chacun un bras; mais, en passant près d'un ravin bordant la route, elle s'y précipite tout-à-coup, entraînant avec elle les deux soldats. L'un

est tué, l'autre est blessé grièvement; Kondjeinas, tombée entre eux ou sur eux, est blessée plus légèrement et survit. Le prince l'a fait amener devant lui dans l'état où elle était, l'a insultée et l'a chassée.

Ce prince, Nicolas Tchatchavadzé, est en ce moment-ci gouverneur-général du Daghestan du nord. Ceux qui signalent ici sa conduite, et qui pourraient citer d'autres faits, ont connu Kondjeinas.

Voilà le moscovite, le prince même, (barbare au masque de chrétien et de civilisé) quand il se croit seul et maître; sûr de pouvoir déchirer ses récentes victimes loin de tout vengeur. Mais Dieu t'a vu, prince; tu es condamné désormais devant le monde, marqué au front et flétri.

Citons aussi un crime qui en contient, lui, des milliers d'autres; puisque des milliers d'innocents ont été tués avec préméditation; par ordre des autorités et du gouvernement russe.

A Medjalis, chef-lieu d'un district du Daghestan nommé Kaitakh-Tabasran vivait, très-aimé de tous, très-respecté et très-inoffensif, Ahmed Khan, membre de l'ancienne famille princière du pays. En 1866, le gouverneur russe le fit enlever subitement, sans donner de motifs à personne, et le fit emprisonner à Derbend. Peut-être le considéra-t-il comme un otage bon à détenir, pour le cas de troubles futurs supposés possibles. Peut-être aussi cherchait-il à susciter ces troubles, afin d'avoir une nouvelle occasion de frapper par la terreur des populations récemment soumises. La terreur est ici le moyen de gouvernement préféré.

L'imam de Chilahi réunit tous les habitants de son village dans leur mosquée, et leur proposa de solliciter tous ensemble la mise en liberté d'Achmed Khan; il engagea les imams de six ou sept villages voisins à faire comme lui; on convint que chaque village nommerait dix délégués, et que ces délégués réunis iraient porter la pétition commune au gouverneur de Medjalis, qui la transmettrait au gouvernement impérial. Mais le gouverneur de Medjalis, en voyant arriver les délégués

rénis, qui n'avaient pourtant aucune espèce d'armes, feignit de croire à une insurrection de tout le district, et tout de suite expédia des dépêches aux gouverneurs avoisinants et au gouvernement central, demandant de grands renforts de troupes. Envoyez, disait-il, de grandes forces, envoyez les vite, ou l'insurrection s'étendra sur tout le Daghestan. Les délégués, accueillis à coups de fusil par les soldats, quoique eux-mêmes n'eussent ni armes ni projets hostiles ; (ce que leur pétition, leur petit nombre et leur attitude démontraient d'ailleurs,) s'enfuirent aussitôt, et, se séparant, rentrèrent dans leurs villages. Peu de jours après, 26,000 soldats envahirent le district. Les habitants avaient beau dire qu'ils ne voulaient nullement s'insurger, ce que les Russes savaient très-bien, on tirait sur eux ; enfin le gouverneur finit par arrêter l'attaque des troupes et tout devint subitement tranquille ; mais il ne prévint pas le gouvernement central, que ses dépêches antérieures avaient alarmé, de cette terminaison bénigne ; pourquoi ? on ne l'a pas su. Pendant un mois les habitants furent interrogés et des rapports furent dressés contre eux.

Quarante jours après survint un ordre du gouvernement ainsi conçu :

1° Vous ferez pendre l'imam de Chilahi et ceux des villages voisins qui ont signé la pétition ;

2° Le village de Chilahi sera détruit, de façon qu'il n'en reste pas pierre sur pierre ;

3° Les habitants de Chilahi seront tous conduits en Sibérie, et répartis dans les villages sibériens par groupes de trois familles au plus dans chacun ;

4° Les biens de toute nature de ces habitants seront distribués aux soldats.

5° Les habitants du district de Kaitakh seront frappés d'une amende en argent égale à la dépense pendant trois mois de toutes les troupes réunies dans le district (Notons que ces troupes si nombreuses étaient déjà depuis leur arrivée nourries aux frais du district.)

Conformément à l'ordre impérial : les imams ont été pendus ; le village de Chilahi, qui comptait 800 maisons a été brûlé, rasé ; et tous ses habitants sont morts de misère, de fatigue et de faim, avant d'arriver en Sibérie ; car au lieu de trouver, comme les exilés chrétiens, parmi les populations qu'ils traversent sur la longue route de l'exil, aide et compassion, pour suppléer à la parcimonie des secours officiels et à la rapacité des chefs d'escorte, les malheureux exilés musulmans, déjà dépouillés de tout au départ, ne reçoivent que coups et injures.

Des huit cents familles innocentes de Chilahi supprimé, à peine aujourd'hui doit-il rester quelques hommes.

Si cependant quelqu'un de notre peuple, pour échapper à des outrages incessants, veut émigrer, ou s'il cherche à franchir la frontière pour cause de commerce, ou pour voyager et s'instruire, on l'arrête, on le frappe, on l'emprisonne ; s'il paraît persister dans son dessein, on exige de lui en une seule fois dix années d'impôts, et on confisque ses biens de toute espèce. Si celui qui veut franchir la frontière vient de Turquie, soit pour commercer, soit pour visiter quelques parents ; même quand il a un passeport régulier délivré par les autorités ottomanes, on l'arrête ; les employés russes prennent le passeport, le déchirent, saisissent le porteur et l'envoient en Sibérie. Il y a deux ans, un soldat ottoman nommé Arslan tchaouch, étant venu pour visiter ses parents, en a été empêché ; il a été chassé du pays et renvoyé en Turquie, les mains liées. Pour nous forcer, nous et surtout nos enfants, à changer de religion et à quitter notre langue nationale pour la langue russe, on emploie tous les moyens ; même les plus injustes, les plus vexatoires, et les plus violents. Sur ce sujet seulement nous aurions des milliers d'actes inqualifiables à dénoncer.

Tous les faits que nous avons cités, nous désirons qu'on les vérifie.

En attendant que la justice divine frappe le gouvernement criminel qui, dans l'ombre, en se cachant du reste des hommes, attente aux biens personnels, à la vie, à la religion et à l'honneur d'hommes vaillants, fiers et autrefois libres, que le grand nombre de ses soldats-esclaves a fini par soumettre ; à défaut d'un tribunal européen ou international institué pour juger de tels actes, et pour les flétrir au nom du droit des gens et de la conscience humaine indignée ; nous nous adressons à la Conférence de Constantinople, qui nous apparaît comme un précurseur de ce tribunal futur ; et si cette Conférence n'a pas qualité pour nous entendre, nous implorons isolément chacun des membres *vraiment européens* qui la composent, le suppliant de porter nos griefs à la connaissance de son gouvernement et de sa nation.

Musulmans en pays chrétien, (puisqu'il nous faut, hélas ! appeler ainsi maintenant le pays qui fut celui de nos libres ancêtres depuis des milliers d'années ;) musulmans, donc, en pays chrétien, nous ne demandons pas d'autres droits, pas d'autres libertés que celles qui sont assurées par nos frères de religion, et depuis des siècles, aux chrétiens qui vivent en pays musulman, nommément en Turquie.

Si l'Europe, dont nous avons pendant si longtemps, avec l'aide de nos frères les Tcherkesses, défendu contre les pirates de la steppe la frontière avancée du sud-est, le Caucase, (qui, bien plus que Sébastopol, domine efficacement le bassin de la mer Noire, et qui protège les vallées du Kour, et de l'Euphrate, c'est-à-dire les grandes voies naturelles du commerce européen faisant directement suite au Danube, et pouvant conduire aisément de ses deux rives,—done de toute l'Europe centrale,—dans l'extrême-Orient) ; si l'Europe nous oublie, proie saignante et palpitante encore, sous les ongles aigus du conquérant moscovite ; si la Conférence, qui est l'Europe à nos yeux, refuse formellement d'écouter même de loin notre humble plainte, tandis

qu'elle écouterait avec sollicitude les imputations artificieuses de nos oppresseurs impudents ; ne serait-ce pas l'avènement du règne de la Force unie à la Ruse qu'elle sera venue sanctionner à Constantinople ? au lieu de venir y déclarer ouvert le règne d'un Droit humain, et d'une Justice internationale capable de faire respecter ses arrêts.

Est-ce donc de Dieu seul que doit encore implorer du secours un peuple isolé qu'on assassine ?

Ont signé : Les délégués des notables et des ulémas de la population musulmane du Daghestan, présents à Constantinople, dont les noms suivent :

HADJI MEHEMMED efendi
CHEFI bey
HADJI HAFIZ efendi
HADJI MAHMOUD efendi
HADJI NAÏB MEHEMMED NOURI efendi
HADJI MOUSSA efendi
HADJI HAMID efendi
HADJI YAHHA efendi
HADJI MEHEMED efendi
MOUHIDDIN efendi
AHMED bey
MOURAD bey.